



Perfectionnement Hypnose, obésité et troubles du comportement alimentaire

Pré-requis:

Formation destinée aux professionnels de santé
D. E déjà formés à l'hypnose

Dates: Voir site

Objectifs:

- Savoir prendre en charge un patient atteint de troubles alimentaires, de la sélectivité alimentaire simple en passant par l'anorexie, la boulimie et l'obésité.
- Acquérir de l'aisance grâce à de nombreuses mises en situation basées sur des études de cas cliniques
- Connaître les stratégies hypnotiques adaptées à ces problématiques

Attention, les journées de perfectionnement sont réservées aux personnes déjà formées à l'hypnose (justificatifs à l'appui)

Durée/horaires: 2 jours (un module) ; De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Programme: voir fiche annexe

Délais d'accès: 1 mois

Modalités: Formation présentielle

Tarifs: 320 €

Contacts: par mail doublelien@gmail.com

via la page formation de notre site : www.doublelien.fr (inscription, CGV, règlement intérieur)

par téléphone : 06 20 63 37 81

Par courrier: Cécile COLAS-NGUYEN (DOUBLE LIEN), 20 Route de Wissembourg 67510 LEMBACH

Moyens pédagogiques:

- Cours théoriques (support vidéo-informatique)
- Exercices pratiques par petits groupes de trois apprenants supervisés par la formatrice
- Exercices pratiques de mise en situation adaptés à la profession de chacun (filmés et commentés en groupe)(caméscope + micro-cravate)- Transats- Petit matériel divers.
- Démonstrations
- Bibliographie consultable sur place
- Documents fournis sur support papier ou clé usb

Modalités d'évaluation:

Le contrôle de connaissances s'effectue par le biais d'une évaluation continue des compétences du stagiaire au cours des exercices pratiques et des vidéos de supervision.

Une attestation de fin de stage et un reçu seront remis à l'issue de la formation.

Évaluation des connaissances initiales (AVANT) et des connaissances acquises à l'issue de la formation (APRES) par un questionnaire AVANT/APRES adapté à chaque type de formation selon les objectifs pédagogiques visés. (voir exemple en annexe I)

Évaluation de la formation « à chaud »

Chaque action de formation (chaque session) est évaluée « à chaud » en fin de formation par un abaque (voir en annexe II) assorti d'une question ouverte.

Évaluation de la formation « à froid » :

Après 3 mois, les stagiaires sont invités à répondre à un bref questionnaire qui permet de déterminer si la formation a permis une amélioration de la pratique professionnelle dans la continuité.

Lieu de formation: Haguenau (adresse à définir)

Accessibilité: Registre d'accessibilité disponible sur demande



Financement : Organisme de formation référencé ANDPC et Datadock



Libéraux: renseignez-vous auprès de votre fond d'assurance formation (FIF-PL etc...)

Salariés: renseignez-vous auprès de votre employeur



Certaines de nos formations sont éligibles au DPC (tant qu'elles correspondent aux orientations nationales) (voir votre compte andpc: <https://www.agencedpc.fr/>)



Perfectionnement Hypnose, obésité et troubles du comportement alimentaire

Pré-requis:

Formation destinée aux professionnels de santé
D.E déjà formés à l'hypnose

Dates: Voir site

Objectifs:

- Savoir prendre en charge un patient atteint de troubles alimentaires, de la sélectivité alimentaire simple en passant par l'anorexie, la boulimie et l'obésité.
- Acquérir de l'aisance grâce à de nombreuses mises en situation basées sur des études de cas cliniques
- Connaître les stratégies hypnotiques adaptées à ces problématiques

Attention, les journées de perfectionnement sont réservées aux personnes déjà formées à l'hypnose (justificatifs à l'appui)

Durée/horaires: 2 jours (un module) ; De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Programme:

Jour 1:

- Anorexie-Boulimie- Définitions
- Savoir les différencier
- Premier entretien
- Stratégies hypnotiques
- Cas particuliers
- Etude de cas- Mises en situation

Jour 2:

- Hyperphagie et obésité
- Les différents types d'obésité
- Stratégies hypnotiques
- Etude de cas
- Mises en situation

Financement : Organisme de formation référencé ANDPC et Datadock



Libéraux: renseignez-vous auprès de votre fond d'assurance formation (FIF-PL etc...)

Salariés: renseignez-vous auprès de votre employeur



Certaines de nos formations sont éligibles au DPC (tant qu'elles correspondent aux orientations nationales) (voir votre compte andpc: <https://www.agencedpc.fr/>)